



Petra

Interreg
POCTEFA



Cofinanciada per
la UNIÓN EUROPEA
Cofinanciada per
l'UNION EUROPEENNE

CAHIER DES CHARGES

**Mission de maitrise d'œuvre pour l'accompagnement de travaux - village
pastoral de Llasseres,
dans le cadre du projet POCTEFA PETRA**

Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet une mission de maîtrise d'oeuvre auprès du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, dans le cadre du projet de conservation, sécurisation et valorisation du site pastoral de Llasseres, situé sur les communes de Taurinya et Clara-Villerach.

La mission porte notamment sur :

- l'accompagnement technique et patrimonial du maître d'ouvrage ;
- la préparation et l'organisation des interventions ;
- la rédaction des pièces techniques et administratives nécessaires aux consultations ;
- l'assistance à la passation des marchés ;
- le suivi technique des travaux ;
- l'assistance aux opérations de réception.

CONTEXTE DE L'OPERATION

LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL REGIONAL

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes comprend 66 communes, s'étendant sur un territoire de montagne de 300 m d'altitude à 2921 m au sommet du Carlit. C'est un territoire rural au patrimoine remarquable au sein duquel les acteurs locaux s'organisent autour d'un projet structurant pour l'avenir. Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, organisme public de gestion et de mise en œuvre de la Charte de territoire 2014-2026, a pour mission la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement et le développement économique et social du territoire.

LE PROJET PETRA

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes (SMPNRPC) est impliqué dans le **projet transfrontalier POCTEFA PETRA** depuis 2024. Ce programme vise à valoriser et préserver le patrimoine en pierre sèche des territoires de montagne situés entre la France et l'Espagne, en favorisant les échanges de savoir-faire, la restauration de sites emblématiques et la transmission des techniques traditionnelles. Le SMPNRPC contribue activement à la mise en œuvre des actions sur son territoire, notamment par la coordination de chantiers de restauration, l'accompagnement des acteurs locaux et la diffusion de bonnes pratiques. Son engagement dans PETRA s'inscrit dans la continuité de ses missions de protection, de valorisation du patrimoine culturel et de développement durable des territoires ruraux.

Le site de Llasseres constitue un ensemble pastoral d'altitude remarquable composé de constructions en pierre sèche, terrasses, cheminements et ouvrages associés. Il est situé sur les communes de Clara-Villerach et de Taurinya, au sein des territoires du Syndicat mixte Canigó Grand Site et du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Le site est également inclus dans le périmètre du site classé du Canigó Grand Site. À ce titre, toute intervention liée aux travaux doit respecter la réglementation en vigueur et faire l'objet des autorisations administratives préalables nécessaires auprès des services compétents.

Le site présente :

- un intérêt patrimonial et archéologique important ;
- une forte qualité paysagère ;
- des enjeux de conservation liés à la dégradation progressive des ouvrages ;
- des problématiques de fermeture paysagère liées à la dynamique végétale ;
- des enjeux de sécurisation et de valorisation de la fréquentation.

Le projet de valorisation vise notamment :

- la conservation des ouvrages les mieux préservés ;
- la sécurisation des secteurs accessibles au public ;
- l'amélioration de la lecture du site ;
- la gestion de la végétation ;
- l'amélioration des cheminements ;
- l'intégration discrète des dispositifs d'interprétation.

Les interventions envisagées devront respecter les qualités paysagères et patrimoniales du site et limiter les impacts sur les structures anciennes.

Réalisation de la mission

CONTENU DE LA MISSION

La mission confiée au prestataire correspond à une mission de maîtrise d'oeuvre technique, patrimoniale et opérationnelle pour la préparation, la consultation, le suivi et la réception des interventions de conservation du site pastoral de Llasseres. Le prestataire accompagnera le maître d'ouvrage tout au long de l'opération, depuis la phase de préparation des interventions jusqu'à la réception des travaux.

La mission devra intégrer les dimensions :

- patrimoniales ;
- paysagères ;
- archéologiques ;
- techniques ;
- environnementales ;
- et organisationnelles propres au site.

Le prestataire veillera à la cohérence globale des interventions envisagées avec **les objectifs de conservation, de valorisation et de gestion du site définis par le maître d'ouvrage.**

1. Rédaction des pièces techniques et administratives

Le prestataire assurera la rédaction des pièces nécessaires à la consultation des entreprises ou intervenants chargés de la réalisation des travaux.

Les documents produits devront permettre :

- une définition claire des prestations attendues ;
- une bonne compréhension des contraintes du site ;
- une prise en compte des enjeux patrimoniaux et paysagers ;
- un encadrement précis des modalités d'intervention.

Le prestataire rédigera notamment :

- les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) ;
- les pièces descriptives et estimatives ;
- les prescriptions techniques relatives aux ouvrages en pierre sèche ;
- les prescriptions de gestion de la végétation ;
- les prescriptions de protection des vestiges et du paysage ;
- les éléments nécessaires aux pièces administratives du marché ;

Les prescriptions techniques devront intégrer :

- l'utilisation de techniques traditionnelles adaptées ;
- le respect des matériaux et appareillages existants ;
- la limitation des impacts sur les vestiges ;
- les contraintes d'accès pédestre et de chantier en site isolé ;
- les principes de discrétion paysagère et de réversibilité des aménagements.

Le prestataire assistera également le maître d'ouvrage dans :

- le découpage éventuel des interventions en tranches ou lots ;
- la définition du calendrier prévisionnel ;
- l'estimation financière des travaux ;
- la définition des critères techniques d'analyse des offres.

2. Assistance à la consultation des entreprises

Le prestataire assistera le maître d'ouvrage pendant la phase de consultation des entreprises.

Cette mission comprendra :

- la participation à la préparation du dossier de consultation ;
- l'assistance lors des éventuelles visites obligatoires de site ;
- la réponse aux questions techniques des candidats ;
- l'analyse des offres reçues ;
- la vérification de la cohérence technique et financière des propositions ;

- l'analyse des méthodologies proposées ;
- l'identification des éventuelles variantes ou points de vigilance.

Le prestataire rédigera un rapport d'analyse des offres comprenant :

- une présentation synthétique des candidatures ;
- une analyse technique argumentée ;
- un examen des moyens humains et techniques proposés ;
- une analyse financière ;
- un avis motivé permettant d'éclairer le choix du maître d'ouvrage.

3. Suivi technique et patrimonial des travaux

Le prestataire assurera une mission de suivi technique des interventions réalisées sur le site.

Cette mission comprendra notamment :

- l'organisation et la participation aux réunions de chantier ;
- les visites de contrôle régulières ;
- la vérification de la conformité des travaux réalisés ;
- le suivi du respect des prescriptions techniques ;
- l'appui technique au maître d'ouvrage en cas d'adaptation nécessaire des interventions ;
- la coordination avec les entreprises et partenaires techniques.

Une vigilance particulière sera portée :

- à la qualité des ouvrages en pierre sèche ;
- au respect des techniques traditionnelles ;
- à la préservation des structures existantes ;
- à la gestion des déblais et matériaux ;
- à l'intégration paysagère des interventions ;
- à la maîtrise de l'impact des travaux sur les sols, les cheminements et la végétation.

Le prestataire signalera au maître d'ouvrage toute difficulté technique, dérive ou intervention susceptible de porter atteinte à la qualité patrimoniale du site.

Il rédigera les comptes rendus de chantier et assurera le suivi des demandes de corrections ou reprises éventuelles.

4. Assistance aux opérations de réception

Le prestataire assistera le maître d'ouvrage lors des opérations préalables à la réception et de la réception des travaux.

La mission comprendra :

- les visites de contrôle de fin de chantier ;
- la vérification de la conformité des travaux réalisés ;
- l'identification des éventuelles réserves ;
- le suivi des reprises nécessaires ;

- l'assistance à l'établissement des documents de réception.

Une attention particulière sera portée :

- à la qualité des ouvrages réalisés ;
- au respect des prescriptions patrimoniales et paysagères ;
- à la remise en état des abords du chantier.

Le prestataire accompagnera le maître d'ouvrage à la réception du chantier jusqu'à la levée des réserves éventuelles.

CONTRAINTES ET CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION

1. Contraintes techniques, patrimoniales et d'accès

Le site pastoral de Llasseres présente des contraintes spécifiques liées à son implantation en milieu montagnard, à son accessibilité, à sa sensibilité patrimoniale et à sa possible fréquentation pédestre.

Le prestataire devra prendre en compte l'ensemble de ces contraintes dans l'organisation de sa mission, dans la définition des interventions et dans le suivi des travaux.

Le site est accessible uniquement par des sentiers pédestres depuis les communes de Taurinya et Clara-Villerach. Les temps d'accès, les dénivelés importants ainsi que l'absence d'accès direct pour les véhicules imposent une organisation adaptée des visites de terrain, des interventions et de l'acheminement éventuel des matériaux et équipements.

Le site présente également une forte sensibilité patrimoniale, paysagère et archéologique. Les constructions en pierre sèche, les terrasses, les cheminements anciens et les vestiges associés devront faire l'objet d'une attention particulière afin de limiter toute dégradation ou intervention inadaptée.

Les prescriptions techniques devront notamment veiller à :

- préserver les structures existantes ;
- limiter les terrassements et perturbations des sols ;
- respecter les techniques constructives traditionnelles ;
- maintenir les qualités paysagères et les ambiances du site ;
- limiter l'impact visuel des interventions et aménagements.

Le site étant ouvert au public et traversé par un itinéraire de randonnée pouvant être fréquenté, le prestataire devra également prendre en compte les enjeux de sécurité, de cohabitation avec les usagers et de maintien des circulations pendant les interventions, dans la mesure du possible.

Le prestataire devra prendre en compte les préconisations de l'archéologue du projet présente lors de l'installation du chantier et des phases préparatoires, afin de garantir, en lien avec le Service régional de l'archéologie, le bon déroulement des opérations et la préservation des vestiges archéologiques.

Le prestataire devra intégrer l'absence d'alimentation en eau, électricité ou installations permanentes dans les modalités d'organisation des travaux et dans les prescriptions destinées aux entreprises.

2. Condition liée aux autorisations administratives

Le présent marché est conclu sous réserve de l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux et aménagements envisagés sur le site de Llasseres, notamment au titre de la réglementation applicable aux sites classés et des autorisations délivrées par les communes concernées, les services de l'État et les autres autorités compétentes.

Dans l'hypothèse où les autorisations nécessaires ne seraient pas obtenues, ou seraient accordées sous des conditions remettant substantiellement en cause le projet, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de déclarer sans suite la procédure ou de mettre fin au marché, sans que le titulaire puisse prétendre à une indemnisation au titre des prestations non réalisées.

Dans l'hypothèse où les autorisations nécessaires définissent des prescriptions particulières, le maître d'œuvre devra en tenir compte pour le marché à conduire et les travaux à réaliser.

Seules les prestations effectivement réalisées et validées par le maître d'ouvrage avant notification de cette décision pourront donner lieu à rémunération.

LIVRABLE ATTENDUS

Les livrables de la mission comprendront notamment :

- comptes rendus ;
- notes techniques ;
- pièces de consultation ;
- analyses d'offres ;
- comptes rendus de chantier ;
- documents de réception.

DUREE ET CALENDRIER PREVISIONNEL

La mission se déroulera selon un calendrier prévisionnel établi par le maître d'ouvrage et ajusté en fonction de l'avancement de l'opération.

À titre indicatif, les principales phases de la mission sont les suivantes :

- Phase 1 : rédaction des pièces techniques et administratives de consultation ;
- Phase 2 : consultation des entreprises et analyse des offres ;
- Phase 3 : suivi des travaux ;
- Phase 4 : réception des travaux et levée des réserves.

Le démarrage prévisionnel de la mission est envisagé **courant juillet 2026.**

Compte tenu des contraintes d'accès au site et des conditions climatiques propres au milieu montagnard, **les travaux sont envisagés prioritairement entre septembre 2026 et fin octobre 2026.**

Toutefois, ce calendrier reste prévisionnel et pourra évoluer en fonction :

- des conditions météorologiques ;
- des contraintes d'organisation du chantier ;
- des délais administratifs et de consultation ;
- des aléas techniques pouvant être rencontrés sur le site.

En raison des conditions climatiques en moyenne montagne, les interventions pourraient être perturbées ou interrompues par des épisodes météorologiques défavorables, notamment à partir du mois de novembre (neige, gel, fortes pluies, conditions d'accès difficiles).

Selon l'avancement du chantier et les conditions rencontrées, une partie des travaux pourrait être reportée au printemps 2027 (non souhaité).

Le prestataire devra faire preuve de disponibilité et de réactivité tout au long de la mission, notamment

MODALITES DE DEPOT DES OFFRES

Le candidat devra proposer une méthode de travail claire et détaillée, accompagnée d'un calendrier de travail et d'un devis détaillé.

COMPETENCES ATTENDUES

Le candidat veillera aussi à détailler dans sa proposition :

- Les qualités professionnelles, l'expérience et les références des moyens humains mis à disposition.

Le candidat devra justifier :

- de compétences en patrimoine bâti et pierre sèche ;
- d'une expérience en suivi de travaux patrimoniaux ;
- de connaissances des milieux montagnards et des paysages patrimoniaux ;
- d'expériences similaires en maîtrise d'œuvre ou assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Une attention particulière sera donnée à la démarche environnementale du candidat et celle dédiée au déroulement du projet.
- Une connaissance des techniques traditionnelles de construction en pierre sèche sera particulièrement appréciée.

CRITERES DE SELECTION DU PRESTATAIRE

Le prestataire sera choisi en fonction de ses propositions sur les différents points mentionnés dans ce dossier de consultation. Il sera retenu sur les critères suivants :

- ❖ Valeur technique : 70 %.
- ❖ Proposition financière : 30 %.

Les candidatures sont attendues pour le **lundi 29 juin 2026 à 12h00**

A ENVOYER PAR EMAIL A christelle.frau@pnrpc.fr copie à patricia.oster@pnrpc.fr

Lu et approuvé

le _____ , à _____

Cachet

Signature